



Réticence dolosive achat immobilier et perte d'emploi

Par **seb59218**, le **13/03/2013** à **13:47**

Bonjour, il y a moins de 6 mois nous avons acheté une maison. Depuis nous découvrons au fur et à mesure des vices cachés et sommes victime des manoeuvres dolosives des vendeurs (fuite en toiture, cheminée trop lourde vis à vis des fondations, absence de permis de construire de ma PC pour la véranda, or qu'il nous avait dit que cette dernière était sous garantie décennale en présence de l'agence (cette dernière ne peut se porter témoin car visiblement en contrat d'apprentissage ...)).

Un expert est envoyé par ma compagnie d'assurance pour constater.

Sue se passe t il si je ne peux supporter les frais de justice ou que je me retrouve dans une situation critique au niveau de mon emploi?

Ce sont des événements dans ma vie que je ne pouvais pas anticiper et pour lesquels je suis victime, bien qu'agissant en bon père de famille pour moi, ma femme et ma fille.

Merci de votre aide.